

Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T de la Martinique - BUT - Informatique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T de la Martinique - BUT - Informatique (35520)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 32%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 33%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de la Martinique - BUT - Informatique (35520)	Jury par défaut	Autres candidats	14	189	100	78	13
		Bacheliers technologiques toutes séries	8	94	46	46	6

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de la Martinique - BUT - Informatique (35520)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	38	23	22	2	15,4 %
			Masculin	151	77	56	11	84,6 %
			Total	189	100	78	13	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	14	7	7	2	33,3 %
			Masculin	80	39	39	4	66,7 %
			Total	94	46	46	6	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T de la Martinique - BUT - Informatique (35520)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	79	28	19	2	15,4 %
				AB	47	38	26	5	38,5 %
				B	27	25	25	5	38,5 %
				TB	8	8	8	1	7,7 %
				Total	162	99	78	13	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	0	0	0	
				Sans mention	8	0	0	0	
				AB	10	0	0	0	
				TB	5	0	0	0	
				TBF	1	1	0	0	
				Total	26	1	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
				Sans mention	60	22	22	4	66,7 %
				AB	23	17	17	1	16,7 %
				B	8	7	7	1	16,7 %
				Total	94	46	46	6	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de la Martinique - BUT - Informatique (35520)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	158	88	70	11	84,6 %
			En réorientation	20	12	8	2	15,4 %
			Non scolarisés	7	0	0	0	0 %
			Autres	4	0	0	0	0 %
			Total	189	100	78	13	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	85	42	42	6	100 %
			En réorientation	4	3	3	0	0 %
			Non scolarisés	5	1	1	0	0 %
			Total	94	46	46	6	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de la Martinique - BUT - Informatique (35520)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	57	38	32	7
			Autres doublettes	103	61	46	6
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	62	35	35	5
			Autres doublettes	30	11	11	1
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de la Martinique - BUT - Informatique (35520)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	35,6 %	38,4 %	41 %	53,8 %
		Autres doublettes	64,4 %	61,6 %	59 %	46,2 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de la Martinique - BUT - Informatique (35520)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	67,4 %	76,1 %	76,1 %	83,3 %
		Autres doublettes	32,6 %	23,9 %	23,9 %	16,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques	Prise en compte des notes classes de première et terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Savoir-faire	Appréciation des professeurs sur les bulletins de Première et de Terminale ; Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat ; Lettre de motivation	Important
Savoir-être	Savoir-être	Champs "Autonomie" de la fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Cohérence du projet, détermination	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Centres d'intérêt	Participation à des associations, développement de jeux/applications	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est inférieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)

Série STD2A

- Outils et langages numériques (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Série STMG

- Mgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Un candidat peut ne pas être classé lorsque :

- Ses **résultats académiques** (Première, Terminale, épreuves anticipées) sont insuffisants pour garantir la réussite dans la formation.
- Les **appréciations des professeurs** et la fiche Avenir révèlent un manque de méthode, de rigueur ou d'autonomie.
- La **motivation** et la **cohérence du projet** ne sont pas établies de manière convaincante.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La participation des candidats à une cordée de la réussite a bien été examinée lors de l'étude des dossiers. Cet élément a été valorisé dans l'appréciation globale des candidatures, en complément des critères principaux. Toutefois, il n'a pas constitué à lui seul un critère déterminant de classement, mais un facteur positif pris en compte lorsqu'il apparaissait dans le dossier.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des candidatures repose sur l'étude du dossier scolaire (résultats et appréciations des classes de Première et Terminale, résultats aux épreuves anticipées), complétée par l'évaluation du savoir-faire (méthodes de travail, rigueur), du savoir-être (autonomie, implication), ainsi que de la motivation et de la cohérence du projet. Les engagements et centres d'intérêt sont pris en compte à titre complémentaire. La participation à une cordée de la réussite est valorisée lorsqu'elle est mentionnée.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- Soigner ses résultats et ses méthodes de travail en Première et Terminale. Développer ses compétences pratiques : logique, algorithmique, initiation à la programmation. Consolider ses résultats en mathématiques et matières scientifiques, essentielles pour réussir en informatique.
- Valoriser son autonomie et son implication, mises en avant dans les appréciations.
- Rédiger une lettre de motivation claire, personnalisée et cohérente avec le projet de formation. Montrer son intérêt pour l'informatique et la cohérence de son projet d'études.
- Mettre en avant ses engagements, activités ou centres d'intérêt, même extrascolaires.
- Valoriser ses projets personnels (création de site, application, participation à un club, concours ou hackathons).

Signature :

Elsa CORBIN,

Directeur de l'établissement I.U.T de la Martinique